

PROTOCOLE D'HYGIENE ET GESTES BARRIERES DANS LES PISCINES POUR LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DE LA COVID19

Pour suite aux propositions de créneaux, vous trouverez ci-dessous le protocole sanitaire à respecter dans les piscines.

Le créneau réservé et attribué s'entend dans l'eau :

- Avant la séance, le groupe dispose de 15 mn pour le déshabillage et la douche ;
- A la sortie de l'eau, le groupe dispose également de 15 mn de temps pour la douche et le rhabillage,

Vous devrez suivre le protocole sanitaire suivant :

- Prévoir une arrivée et un départ groupés (les retardataires ne pourront être accueillis) ;
- Le port du masque est obligatoire depuis l'entrée de l'établissement jusqu'aux cabines de déshabillage et après le rhabillage, de la cabine à la sortie de l'établissement ;
- Désinfection des mains obligatoire à l'aide du gel hydro alcoolique mis à disposition à l'entrée de la piscine à l'accueil ;
- Selon les établissements :
 - ✓ Utilisation des cabines individuelles uniquement ;
 - ✓ Si besoin, il sera possible d'utiliser les vestiaires collectifs pour 2 personnes maximum ;
- Les nageurs laisseront leurs vêtements dans un sac fermé au bord du bassin ;
- Douche savonnée obligatoire avant l'arrivée au bassin ;
- Port du bonnet recommandé ;

Ces mesures ne se substituent pas aux règles d'hygiène habituelles qu'il convient toujours de respecter, mais s'y ajoutent.

Je vous remercie de bien vouloir faire [respecter ses règles scrupuleusement](#).